



Accueil familial de Vacances

L'Accueil Familial de Vacances (AFV), mis en place par le Secours Catholique, consiste à confier des enfants à des familles d'accueil pendant leurs vacances.

En 2008, 2 500 familles ont ainsi partagé leurs vacances avec 3 000 enfants de 6 à 14 ans pour des séjours de 3 à 4 semaines.

Devenir famille d'accueil, c'est donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échange, c'est permettre à une famille de s'enrichir par la rencontre, l'accueil et le partage avec un enfant. L'activité nécessite cependant un encadrement strict afin de susciter la confiance de tous les intervenants.

Une rencontre

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute.

En ouvrant vos vacances, vous partagez une rencontre humaine, bénéfique pour l'enfant, pour sa famille et la vôtre.

• Par le regard positif que la famille d'accueil porte sur l'enfant, elle l'aide à développer sa confiance en lui, à s'épanouir dans un cadre

stable, sans souci matériel et reçoit l'enfant dans le respect de ses particularités (vie spirituelle, régime alimentaire...).

• L'AFV permet aux parents de l'enfant, rassurés par le cadre mis en place par le Secours Catholique, de prendre un temps de respiration dans leur quotidien. La famille de l'enfant, associée au projet de vacances, reste le premier éducateur de son enfant.

• L'accueil d'un enfant permet à la famille d'accueil de découvrir d'autres réalités sociales et culturelles, de transmettre à ses enfants le sens du partage.

Une responsabilité

L'accueil d'un enfant implique des contraintes à la hauteur de la responsabilité confiée. Ces contraintes constituent un gage de sérieux pour organiser des vacances dans la confiance.

• L'AFV s'inscrit dans un cadre défini par le Secours Catholique, lui-même soumis à la réglementation du ministère de la Jeunesse et des sports.

• L'AFV développe un projet pédagogique d'accompagnement des enfants approfondi par le Secours Catholique depuis plus de 60 ans. Il vise à l'épanouissement de l'enfant.

• La famille d'accueil est tenue à une obligation générale de prudence et de vigilance vis-à-vis de l'enfant qu'elle reçoit.

Pour les accompagner, le Secours Catholique met à la disposition des familles une équipe en mesure de les conseiller tout au long du séjour et d'intervenir en cas d'urgence [7j/7 et 24h/24].



Pour aller plus loin, vous souhaitez :

- Recevoir un complément d'information
- Être contacté par votre délégation du Secours Catholique

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Adresse du lieu où se déroulerait le séjour (si

différente du lieu de résidence) :

.....

.....

.....

.....

.....

Téléphone :

Horaires auxquels il est possible de vous

contacter :



Contact délégation

Merci de renvoyer ce coupon
à votre délégation

Accueil Familial de Vacances



Secours Catholique
Réseau mondial Caritas

Département
Enfance - Famille
Développement de l'enfant et de la vie familiale

106 rue du Bac
75341 Paris cedex 07
Tél. : 01 45 49 74 21

Contact délégation

AFV-10/TRA-8 - Métrak, S. Godéroy/SC

www.secours-catholique.org

Une rencontre...

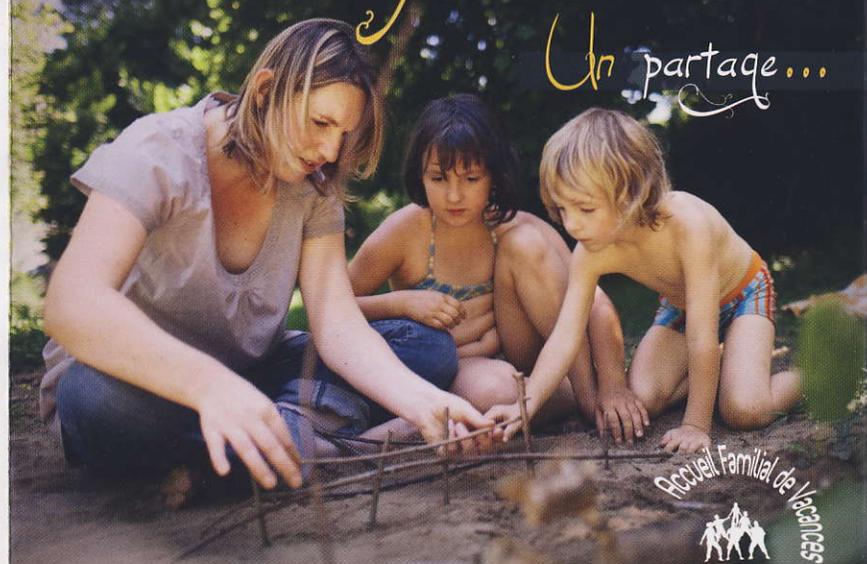


Des rires...



Devenez famille d'accueil

Un partage...



Accueil Familial de Vacances

Secours Catholique
Réseau mondial Caritas